



**IVRY**  
S/SEINE

# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## DISPOSITIONS ORGANIQUES

Délégation provisoire de fonctions et de signature aux adjoints au Maire  
Congés de la Toussaint 2023

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-18 et suivants,

vu la délibération du Conseil municipal du 21 octobre 2021 portant délégation de pouvoirs du Conseil au Maire,

vu son arrêté municipal du 22 novembre 2022 portant délégation de fonctions du Maire à ses adjoints,

considérant qu'il convient, au regard de l'absence de certains élus pendant la période des congés de la Toussaint 2023, d'organiser la répartition des délégations du Maire aux adjoints pendant cette période provisoire,

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** DELEGUE provisoirement à chacun des adjoints les fonctions suivantes, selon la répartition et pour la période indiquée dans le tableau ci-dessous, sous réserve de la présence éventuelle dans cette période du titulaire de la délégation concernée :

<b>Titulaires de la délégation</b>	<b>Délégations provisoires</b>
<b>Romain MARCHAND</b> Aménagement de la Ville Personnel communal/Dialogue social Logement social	Méhadée BERNARD : <i>Du 30 octobre au 5 novembre 2023 inclus</i>
<b>Nathalie LERUCH</b> Lutte contre toutes les discriminations Mémoire Archives Relations internationales	Sarah MISSLIN: <i>Du 28 octobre au 7 novembre 2023 inclus</i>
<b>Alain BUCH</b> Politique sportive Quartier Ivry-Port	Méhadée BERNARD <i>Du 23 octobre au 7 novembre 2023 inclus</i>
<b>Clément PECQUEUX</b> Ecologie urbaine Intercommunalité Quartier Marat-Parmentier	Méhadée BERNARD <i>Du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2023 inclus</i>
<b>Fabienne OUDART</b> Affaires scolaires et politiques éducatives Enfance Quartier Centre-ville	Méhadée BERNARD : <i>Du samedi 21 octobre au 5 novembre 2023 inclus</i>
<b>Boukary GASSAMA</b> Citoyenneté et autonomie des jeunes	Romain MARCHAND <i>Du 23 au 29 octobre 2023 inclus</i>

**IVRY**  
S/SEINE

Mairie - Esplanade Georges Marrane

94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne

T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

<b>Marie PIERON</b> Recherche et enseignement supérieur Culture scientifique	Méhadée BERNARD <i>Du 23 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2023 inclus</i>
<b>Bernard PRIEUR</b> Démocratie Assemblée citoyenne Vie associative Quartier du Petit-Ivry	Méhadée BERNARD <i>Du 24 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2023 inclus</i>
<b>Ouarda KIROUANE</b> Finances Quartier Louis Bertrand, Pierre Sémard	Méhadée BERNARD : <i>Du 28 octobre au 5 novembre 2023 inclus</i>
<b>Sarah MISSLIN</b> Tranquillité publique Prévention de la délinquance Espaces publics	Nathalie LERUCH <i>Du 23 au 27 octobre 2023 inclus</i>
<b>Bertrand QUINET</b> Politiques solidaires et politiques d'insertion Coordination des Maisons de quartier Logements d'urgence et résidences sociales	Clément PECQUEUX <i>Du 23 au 29 octobre 2023 inclus</i> Méhadée BERNARD <i>Du 30 octobre au 5 novembre 2023</i>

**ARTICLE 2 :** DIT que ces délégations de fonctions comprennent le pouvoir de signer tout acte relevant du domaine délégué.

**ARTICLE 3 :** AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication :

- à Madame la Préfète du Val-de-Marne,
- au Comptable public,
- à Madame la Directrice Générale des services de la Mairie pour l'information de l'administration communale,
- aux intéressé.e.s.

FAIT EN MAIRIE LE 23 OCT. 2023

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 23 OCT. 2023

RECU EN PREFECTURE

LE 23 OCT. 2023

PUBLIÉ PAR VOIE ELECTRONIQUE

LE 23 OCT. 2023



Le Maire d'Ivry-sur-Seine

Philippe BOUYSSOU

*Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif est de deux mois à compter de la publication du présent acte.*